

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE  
BESANÇON



## Arrêté du Maire de la Ville de Besançon

Publié le : 31/05/2023

VOI.23.00.A01118

OBJET : Arrêté temporaire de circulation RUE PROFESSEUR HAAG

La Maire de la Ville de Besançon,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

Vu le Code de la route et notamment l'article R. 417-10

Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée

Vu la demande de PAGNOZOO

Considérant L'organisation d'un spectacle équestre dans le cadre du festival ORGUE EN VILLE il est nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 29/06/2023 au 01/07/2023 RUE PROFESSEUR HAAG

### ARRÊTE

**Article 1 :** À compter du 29/06/2023 et jusqu'au 01/07/2023, le stationnement des véhicules est interdit à partir de 19h le 29/06/23 jusqu'à 12h le 01/07/23 RUE PROFESSEUR HAAG au droit des N°24 à 28 sur 10 places. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le Service Etudes et Travaux - secteur opérationnel.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4 :** M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 30 MAI 2023

Pour la Maire,  
Par délégation,

Marie ZEHAF  
Conseillère Municipale Déléguée



Dear Sir,

I have the pleasure to inform you that your application for the position of...

has been considered and we are pleased to advise you that you have been selected for the position of... The salary for this position is... We are pleased to have you join our team and we look forward to your arrival on the 1st of...

Yours faithfully,

John Doe

Director

123 Main Street